

DECRET N° 81-144 du 21 Mai 1981

chargeant le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat de l'intérim du Camarade Gratien Tonakpon CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire pour compter du 21 Mai 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T :

Article 1er. - Pour compter du 21 Mai 1981, le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat assurera l'intérim du Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire pendant l'absence du Camarade Gratien Tonakpon CAPO-CHICHI.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 21 Mai 1981

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREMOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CEC 6 SGG 4 SPD 2 MACP-MTPCH 6 Autres Ministères 20 DPE - DAJL - IRSAS 6 IGE et ses Sections 4 DAN 2 DCCT 1 ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-ISJ-BW 5 BCP 1 JORPB 1.-